

DOMAINE PUBLIC DP

JAA 1002 Lausanne

28 janvier 1999 - n° 1373
Hebdomadaire romand
Trente-sixième année

Si un premier ministre...

DANS LE BOCAL, l'agitation est à son comble. La double succession ouverte au Conseil fédéral nous vaut, chez les faiseurs de rois, une effervescence multipliée. Les candidats à la candidature semblent même, phénomène nouveau, considérer comme un honneur le fait d'être sélectionnés: heureux de participer à défaut de gagner. Ainsi le veut le processus démocratique: appeler, trier, élire.

Imaginons, sur la planche à dessin, un processus inverse! Le premier ministre serait appelé, après une double démission, à procéder à un remaniement ministériel. Quels seraient ses critères de choix?

Il aurait d'abord à l'esprit les objectifs de la politique de son gouvernement. Au premier plan, l'ouverture européenne. D'abord réussir la ratification des bilatérales, puis préparer le pas ultérieur. Or, dans un pays de démocratie directe, la politique extérieure est liée à la politique intérieure. Il lui faudra donc pour servir sa politique des hommes ou des femmes représentatifs, percevant la sensibilité de la région où ils viennent, capables d'établir une communication directe, de créer sur leur personne une identification. Enfin le premier ministre ne perdrait pas de vue la vacance du ministère des affaires extérieures.

Dans cette perspective, il décidera rapidement de ne pas remettre en cause sa large majorité plurielle, donc de choisir deux PDC, dont, pour répondre à l'attente, une femme. La re-

présentation régionale pourrait donner un avantage au Tessin: sa participation au gouvernement renforce la cohésion multi-ethnique de la Suisse, mais à une condition, qu'un homme ou une femme à forte personnalité s'impose. À ce jour, tel n'est pas le cas. En revanche la revendication d'un troisième Romand est importune. Proportionnellement elle ne se justifie pas, ni politiquement: le choix européen des Romands est clair; ce ne sont pas eux qu'il faut convaincre. Il retiendra donc *primo loco* un homme et une femme, PDC, alémaniques, un des deux de Suisse orientale, rali-

liés à sa politique européenne.

Décidera-t-il que les affaires extérieures iront à un ancien? C'est la

tendance actuelle. L'importance du poste exige une expérience du Conseil fédéral. Si cette option est confirmée, le choix est limité. Ni Villiger et Ogi, en fin de mandats, ni Couchepin, fraîchement installé, n'entrent en ligne de compte. Ruth Dreifuss par ses qualités de réflexion et de communication aurait ce profil. Mais les affaires européennes seraient alors conduites à nouveau par un tandem romand (Dreifuss-Couchepin). L'expérience Delamuraz-Felber a montré que ce n'était pas un choix équilibré. Reste Leuenberger qui a prouvé ses qualités de négociateur. Zurichois, il ferait avec le Valaisan Couchepin un excellent tandem.

Tel aurait pu être le dessin sur la planche. Mais la Suisse n'a pas de premier ministre - ou plutôt elle en a sept. AG

La revendication d'un troisième Romand est importune

Stérile confrontation programmée

Le vieillissement de la population met en cause le versement des rentes du 2^e pilier.

Faut-il abaisser les rentes?

Faut-il augmenter les cotisations?

ASSURER LA SOLIDITÉ de la sécurité sociale pour faire face au vieillissement; améliorer en priorité les prestations pour les plus défavorisés: l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) s'était proposé ce double objectif, à l'appui d'une modification de la Loi sur les caisses de retraite. Le projet sort proprement étrillé de la procédure de consultation. L'adaptation au vieillissement de la population tout d'abord. La loi actuelle fixe des règles pour garantir la santé financière des caisses de pension. C'est ainsi que, selon les calculs faits à l'époque par les actuaires, la rente annuelle du retraité ne doit pas dépasser 7,2% du capital amassé pour lui dans sa caisse. Mais comme l'espérance de vie augmente, de nouveaux calculs indiquent que la rente annuelle ne devra pas dépasser 6,65%. Cela signifie une baisse des rentes ou alors une augmentation des cotisations. Éternel dilemme, et réponses stéréotypées à droite comme à gauche: les employeurs et les assureurs s'en tiennent à la neutralité des coûts, et refusent donc une hausse des cotisations; les représentants des salariés excluent une baisse des rentes.

Meilleurs placements ou versements plus rapides

Pour dépasser ce débat frontal, chacun y va de son remède. Les assureurs réclament moins de contraintes pour les placements des caisses, afin d'augmenter le rendement de leurs capitaux accumulés. La recette de l'Union syndicale vise également à augmenter le rendement des capitaux versés, mais d'une tout autre manière. Il s'agirait simplement d'imposer aux employeurs de verser sans délai les cotisations aux caisses de retraite. La part du salarié est retenue chaque mois sur la fiche de paie. Mais, bien souvent, l'employeur ne verse la part patronale et celle du travailleur qu'à la fin de l'année. L'entreprise profite alors gratuitement d'une importante masse d'argent. Un versement immédiat offrirait aux caisses de pension un revenu supplémentaire qui permettrait, sans cotisation supplémentaire, de maintenir le niveau des rentes pendant une dizaine d'années. Ce modèle syndical n'est évidemment pas neutre, puisqu'il devrait, en définitive, être supporté par les entreprises.

Laissons aux spécialistes le soin de s'affronter sur l'ampleur des gains que les caisses de retraite pourraient retirer de la meilleure utilisation des capitaux prélevés. Mais les remèdes proposés n'apparaissent que comme des palliatifs, capables, au mieux, de retarder l'incontournable débat sur le financement des assurances sociales.

Au secours de l'AVS

L'OFAS propose, avec prudence, de coupler sa révision sur la santé financière des caisses avec une amélioration de la couverture pour les salariés modestes. Dans le système actuel, le deuxième pilier n'englobe pas les salaires inférieurs à 24000 francs l'an. Pour ces bas salaires, la rente de l'AVS couvre déjà 60% du revenu, ce qui était la cible voulue par le législateur. L'OFAS reconnaît qu'aujourd'hui la rente de l'AVS - de 1200 francs - est bien modeste. Mais comme il est politiquement difficile de l'améliorer, on pourrait utiliser le deuxième pilier pour arrondir la somme. D'où la proposition d'abaisser le « seuil d'entrée » dans les caisses de retraite en englobant les salaires à partir 12000 francs déjà. Ce seuil minimum serait encore abaissé pour les salariés à temps partiel.

Employeurs et assureurs rétorquent, une fois encore, que cette amélioration n'est pas financièrement neutre puisqu'elle imposerait une retenue qui n'existe pas actuellement sur les bas salaires. De plus, l'assurance portant sur de petites sommes générerait des frais administratifs excessifs au regard des modestes améliorations obtenues. Et pour faire bon poids, on relève que les cotisations aux caisses étant déductibles du revenu imposable, cela représenterait une moins-value fiscale.

L'Union syndicale, qui a décidé de se mobiliser en faveur des plus défavorisés, ne pouvait pas rejeter sans autre l'amélioration proposée par l'OFAS. Elle propose même d'aller plus loin et d'abaisser le « seuil d'entrée » à 6000 francs, donc d'assujettir pratiquement tout le monde au 2^e pilier, à l'exception de ceux qui se contentent de « petits boulots ». Mais, dans le même temps, l'USS indique clairement qu'elle préférerait venir en aide aux petits salariés en renforçant l'AVS. Un soutien aussi froid augure mal du succès de la réforme du deuxième pilier. *at*

Des patrons ringards

Le patronat helvétique souffre de courte vue: il reste braqué sur des gains immédiats.

L'UNION SUISSE DU commerce et de l'industrie (Vorort) vient de faire connaître sa position en matière énergétique. Le résultat des cogitations patronales est proprement consternant. Aucune idée novatrice, aucune perspective d'avenir: de l'électricité bon marché et moins d'État, un point c'est tout, bref, l'immobilisme total.

Le Vorort salue la libéralisation du marché de l'électricité, mais au rythme lent voulu par les producteurs indigènes. Étrange quand on sait que les entreprises suisses paient aujourd'hui leur électricité au prix fort et profiteront donc au premier chef de cette libéralisation. Par contre, il rejette toute mesure d'accompagnement visant à contrecarrer le dumping environnemental – l'électricité bon marché produite par les centrales au charbon de l'Europe centrale par exemple. De même il s'oppose au subventionnement d'installations de production d'énergies alternatives. En la matière, la loi doit être celle de l'offre et de la demande, pas celle de l'État. La réforme fiscale écologique envisagée par le Conseil fédéral – taxer l'énergie, pas le travail – ne trouve pas grâce non plus à ses yeux: c'est à la TVA de compenser la réduction des charges sociales des

entreprises. Enfin, sur la lancée, le Vorort rappelle son credo nucléaire.

Coût et affectation optimale

En exigeant l'énergie la meilleure marché, sans se préoccuper des conditions de sa production, les patrons helvétiques ignorent délibérément une condition centrale de l'économie de marché: la vérité des coûts. Sans vérité des coûts, pas d'affectation optimale des ressources, donc gaspillage et déficit de bien-être. Tous les étudiants en économie le savent. Par ailleurs, l'énergie bon marché ne stimule pas les adaptations structurelles et l'innovation, garantes de la santé économique de demain.

Un patron allemand montre pourtant qu'il est possible d'être entrepreneur et clairvoyant. Le président de la Chambre de commerce du Haut-Rhin/Lac de Constance saluait récemment la réforme fiscale écologique du nouveau gouvernement allemand. Diminuer le coût du travail en taxant l'énergie, soulignait-il, c'est stimuler l'innovation technologique, améliorer nos chances d'écouler nos voitures sur le marché mondial et assurer l'emploi dans notre région. *jd*

UDC & LIBÉRAUX

Clarification idéologique

Tout parti politique habille ses choix de justification idéologique noble: plus de liberté, plus de transparence, plus de sécurité, de solidarité, etc.

La droite, par exemple, veut limiter l'État tentaculaire, garantir les assurances sociales existantes... donc refuser leur extension à des champs nouveaux. Elle préconise encore de veiller à l'équilibre des finances de l'État pour créer les conditions-cadre favorables au marché, éviter la hausse des taux d'intérêt, etc.

Or, le calendrier veut que libéraux et UDC aient pris dans le même mois deux décisions. La première, soutenir

le référendum contre le financement de l'assurance maternité; la seconde, prendre parti pour l'initiative qui propose, au détriment des finances publiques, des allègements en faveur des propriétaires. Ces deux décisions font éclater une contradiction idéologique: si l'État doit intervenir le moins possible (refus de l'assurance maternité), comment peut-il prendre des mesures dirigistes (accès à la propriété)?

Ne devrait-il donc intervenir que pour une catégorie ciblée de la population, c'est-à-dire faire une politique de classe? La simultanéité des décisions est comme un aveu qui ne voile plus pudiquement l'idéologie. *ag*

La négociation vaut mieux que la gesticulation

NOVEMBRE 1998. STUPÉFACTION générale: on apprend que le «Buffet de la Gare» de Genève est en faillite. Grâce à l'intervention rapide et efficace du syndicat SIT, l'entreprise et les emplois sont sauvés, quand bien même des travaux de rénovation lourde doivent être entrepris dans les lieux.

Janvier 1999. Coup de théâtre. Alors que les travaux sont sur le point de commencer, deux associations de sauvegarde du patrimoine déposent un recours, mettant ainsi en péril la survie du Buffet.

En guise de protestation, les patrons des métiers du bâtiment organisent une manifestation devant le Buffet. Le lendemain, la presse locale rapporte l'action patronale et annonce une solution de compromis entre les deux associations et les CFF, propriétaire de l'immeuble. En réalité, c'est à nouveau grâce à l'intervention exemplaire du SIT. Pendant que les patrons gesticulaient, le syndicat réunissait les parties et, après quelques heures de négociation, trouvait une issue positive. *jd*

Médias

UN PETIT LIVRE super intéressant vient de paraître: *Une exécution sommaire – la fin du Journal de Genève et Gazette de Lausanne* (Georg éditeur). Les auteurs, Antoine Maurice, Pascal Praplan, Raoul Riesen, Pierre de Senarclens et Marian Stepczynski, donnent des détails croustillants sur sa disparition.

Cette publication rappelle des parutions alémaniques des années 70; *Liquidiert*, pour la disparition de TAT, *So ging die National Zeitung kaputt et Exekution einer Zeitung*, à l'occasion de la fusion des deux quotidiens bâlois. À noter que le mot «exécution» concerne chaque fois un journal libéral, le Bâlois étant les *Basler Nachrichten* devenues trop libres sous la direction d'Oskar Reck.

PARUTION EN ALLEMAND, en mars, aux éditions Pendo, d'un roman intitulé *Das gefrorene Meer* (la mer glacée). L'auteure, Judith Giovannelli-Blocher, est la sœur de qui vous pensez mais appartient à l'aile gauche de la famille. *cfp*

Engager la lutte contre les salaires de misère

Les syndicats doivent faire face à de nouveaux défis: l'apparition des working poors, la protection des travailleurs dans le cadre des accords bilatéraux... Deux syndicalistes prônent le renforcement des conventions collectives de force obligatoire.

LE RÉCENT RAPPORT DE Caritas sur les travailleurs pauvres (« *working poors* ») a relancé le débat sur le salaire minimum. Dans *Sitinfo* (décembre 1998), le journal du Syndicat interprofessionnel des travailleuses et travailleurs de Genève, Claude Bossy et Ismail Türker esquissent une stratégie de lutte contre les salaires qui ne permettent pas de vivre. Extraits.

«[...] Face à ce problème, les organisations sociales proposent un revenu garanti, les milieux syndicaux ont jusqu'à maintenant préféré le salaire minimum obligatoire.

» Cette dernière proposition a-t-elle une chance de se concrétiser? À court terme en tout cas, on peut en douter. Cela paraît bien loin de la pratique politique suisse et des forces en présence. Pourquoi alors ne pas explorer les instruments connus comme les conventions collectives ou les usages professionnels qui font partie du paysage politique suisse et qui sont familiers aux syndicats et aux associations patronales?

» Parmi les conventions collectives qui ont été étendues et rendues obligatoires à toute la profession, que les entreprises appartiennent ou non aux associations signataires, l'une, celle de l'hôtellerie-restauration, donne des indications utiles. Les conditions néces-

saies à son extension n'étaient certes pas remplies (accord de 50% des entreprises), mais la nécessité de recourir à une très grande majorité de travailleurs étrangers sans trop de dégâts amena les autorités à bousculer les règles et à étendre la convention.

Étendons les conventions collectives

» Un dispositif du même type – convention collective étendue, usages professionnels – dans des secteurs où les salaires sont fréquemment insuffisants, comme le nettoyage et le commerce de détail permettrait d'améliorer rapidement la situation. Tout d'abord parce qu'au lieu d'être uniquement une mesure politico-administrative, il impliquerait les partenaires sociaux [...] au niveau national et cantonal [...]. Ce n'est qu'en cas d'échec des négociations [...] que les autorités fédérales et cantonales devraient assumer leurs responsabilités et décider d'introduire les usages professionnels (normes qui tiennent compte des salaires usuels dans la branche).

» Outre le fait qu'elle pourrait être plus facilement acceptée, une telle solution renforcerait le dialogue social et les conventions collectives existantes. ■

CONSTITUTION VAUDOISE

Les idées fusent

DANS UN MANIFESTE où il expose sa vision de la nouvelle Constitution vaudoise, le parti socialiste ne craint pas de proposer des réformes hardies.

Ainsi il affirme avoir trouvé la synthèse entre droit et obligation : « Chacun doit pouvoir suivre l'école obligatoire jusqu'à 18 ans ». Comme le disait Staline, « la liberté, c'est la conscience de la nécessité ».

Ou encore : « [...] les listes électorales comprendront au minimum un tiers d'hommes et un tiers de femmes ». Une manière de prévoir la place pour le troisième sexe que le génie génétique ne tardera sans doute pas à créer. jd

Médias bis

LE BIMENSUEL LIBERTAIRE *Aujourd'hui* paraît régulièrement. Il vient de mettre neuf cassettes à disposition des acheteurs genevois.

LA NOUVELLE ORTHOGRAPHE COMMENCE à se répandre en Suisse. Le supplément du *TagesAnzeiger* consacré aux spectacles s'appelle dorénavant *züritipp* (avec deux pp).

LA NOUVELLE GRILLE de TV5 permet de prendre connaissance du journal télévisé belge à 20 heures. Il n'y a plus concurrence avec le *Téléjournal romand*. cfp

La nomination des fonctionnaires agit contre l'emploi

Le fonctionnement optimum de l'administration demande plus de souplesse, afin que les besoins priment sur les procédures.

ON SE SOUVIENT DU psychodrame vaudois de l'été dernier autour du nombre de classes à ouvrir pour absorber des élèves supplémentaires; et plus récemment du cri d'alarme des gardiens de prison à propos de la surpopulation carcérale et de leurs conditions de travail; et l'on entend souvent ce reproche, légitime, de la part des fonctionnaires: la quantité de personnel n'évolue pas en même temps que les effectifs des usagers.

C'est que le processus de décision des administrations fait qu'en cas de fluctuation du volume de travail, il faut toujours compter avec une durée, pouvant atteindre plusieurs années, pour qu'il y ait à nouveau adéquation entre quantité de personnel et de travail à fournir.

Crainte permanente et justifiée

Une des explications de cette situation, c'est la crainte, permanente et justifiée dans le secteur public, de l'irréversible. Une fois les postes de gardiens de prison, d'assistants sociaux, d'enseignants, créés, impossible de les supprimer si le nombre de détenus, de personnes à aider ou d'élèves diminue. Et comme on est à la fois dans une période de changements d'organisation et de croissance ralentie, cette probabilité n'est pas nulle: une révision du système pénal pourrait déboucher sur d'autres formes de punition que la prison; la démographie montre que le nombre d'élèves dans une tranche d'âge donnée va diminuer, au contraire de la scolarité post-obligatoire, où il va augmenter.

L'organisation administrative actuelle et les modes de décision qui lui sont associés datent d'une période de croissance: on pouvait sans grand risque créer des postes et promettre un emploi à vie, parce que l'activité de l'État allait, dans tous les domaines, en augmentant. Cette période étant révolue, c'est de souplesse que l'État a besoin.

On voit bien la nécessité de changer les règles du jeu: le secteur public doit pouvoir s'adapter rapidement, aussi bien à la hausse qu'à la baisse, aux besoins du moment. Cela signifie qu'il doit pouvoir engager plus facilement, mais qu'il doit tout aussi facilement pouvoir supprimer des postes lorsque les besoins se sont modifiés. Il faut en quelque sorte dissocier les postes de travail des personnes qui les occupent.

La crainte, dans ce système, c'est le sort des travailleurs en cas de suppression d'emplois. Crainte légitime, mais exagérée: n'est-ce pas pire de ne pas les créer par peur de ne pouvoir les supprimer ensuite?

Ce type d'approche implique deux changements fondamentaux par rapport à l'organisation actuelle: la suppression, pour les employées et employés de l'État, de la garantie de l'emploi. Car, sauf à institutionnaliser la règle du *last in, first out*, il serait injuste de ne faire courir un risque de renvoi qu'à certains travailleurs; et surtout, le développement de la mobilité interne, nécessaire pour faire correspondre au mieux les forces disponibles aux besoins du moment, est incompatible avec la nomination, forcément à une fonction précise. Il est clair, et nous l'avons déjà dit dans ces colonnes, que cette suppression doit être

compensée par une modification, en faveur des fonctionnaires, des conditions d'emploi, qu'une entreprise de la taille d'une collectivité publique est en mesure d'assumer: meilleure formation continue, aide personnalisée en cas de changement de poste, priorité à l'embauche interne, etc.

Plus de liberté d'action

L'autre changement nécessaire, c'est une plus grande liberté d'action laissée à l'administration dans un cadre donné: le pouvoir politique doit fixer la mission, la qualité et quelques conditions d'exécution, une enveloppe financière ainsi que les indicateurs permettant de vérifier que la mission a été remplie dans les conditions requises. Pour le reste, l'administration doit pouvoir s'organiser avec suffisamment de liberté pour faire à la fois preuve de créativité et de souplesse.

C'est ce que l'on appelle communément de la Nouvelle gestion publique et des contrats de prestations. Mais peu importe la dénomination: l'important de la démarche, c'est que les besoins des usagers priment sur les procédures. *pi*

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:
Jean-Daniel Delley (*jd*)
Rédaction:
Claude Pahud (*cp*), Géraldine Savary (*gs*)
Ont collaboré à ce numéro:
André Gavillet (*ag*)
Jacques Guyaz (*gj*)
Pierre Imhof (*pi*)
Jean-Yves Pidoux
Charles-F. Pochon (*cfp*)
Anne Rivier
Albert Tille (*at*)
Composition et maquette:
Françoise Gavillet, Claude Pahud,
Géraldine Savary
Secrétariat: Murielle Gay-Crosier
Administrateur délégué: Luc Thévenoz
Impression:
Imprimerie des Arts et Métiers SA,
Abonnement annuel: 90 francs
Étudiants, apprentis: 60 francs
Administration, rédaction:
Saint-Pierre 1, case postale 2612
1002 Lausanne
Téléphone: 021 / 312 69 10
Télécopie: 021 / 312 80 40
E-mail: domaine.public@span.ch
CCP: 10-15527-9

Exemples appliqués

LES ADMINISTRATIONS APPLIQUENT déjà des modèles souples dans plusieurs secteurs. Mais la plupart du temps en faisant exécuter des tâches publiques à des organismes semi-publics ou privés qui ne sont pas soumis aux règles de fonctionnement de l'État. C'est le cas à Genève d'une partie des prestations sociales, confiées à l'Hospice général, ou dans le canton de Vaud de nombre d'aides aux agriculteurs, gérées par Prométerre, ou des subsides pour l'assurance maladie, administrés par une filiale des Retraites populaires, pour nous limiter à ces quelques exemples.

Lapsus pub

Campagne publicitaire du CIO: le savoir-faire technique ne garantit pas le sens du message.

LES PASSANTS DES rues de Lausanne (et d'ailleurs?) auront sans doute remarqué qu'une campagne d'affiches a été lancée par le CIO à l'occasion d'une très prochaine conférence sur le dopage. Plusieurs séries d'affiches ont été élaborées, toutes basées sur le même principe, celui de la (quasi) répétition et du tryptique: un ou une athlète est portraituré à trois reprises, et, sur les deux premières photographies, identiques, son visage est associé à des qualités supposées inhérentes à la pratique sportive: fair play, dignité, courage, respect, force, etc. La troisième photographie représente le même visage; toutefois les yeux sont cette fois barrés d'une bande noire, qui fait penser aux procédés utilisés par la presse lorsqu'elle exhibe une personne qui ne doit pas pouvoir être identifiée. Et cette fois le terme qui accompagne le portrait est, bien sûr, «doping».

On notera le métier indéniable des publicitaires (il s'agit d'élèves de l'École cantonale d'art à Lausanne). Les campagnes lancées depuis quelques

années par une entreprise italienne spécialisée dans la publicité énigmatique-scandaleuse ne sont pas passées loin: le style et la mise en page des affiches du CIO y font furieusement songer; le spectateur curieux aura été obligé de se rapprocher des affiches pour y constater que ce n'est pas une ligne vestimentaire qui est promue et pour y trouver, écrit en tout petit, l'association à l'institution et à l'événement qu'elles sont censées promouvoir.

Intention et réalité du message

Au-delà de ce savoir-faire graphique et visuel, on s'interrogera néanmoins sur le message délivré, et on ne pourra s'empêcher d'y trouver une déclaration redoutable sur la situation actuelle du sport et des sportifs. Il apparaît en effet que ce sont bel et bien les mêmes athlètes qui sont associés, à visage découvert, aux qualités du sport, puis, à visage masqué, à la pratique du dopage. Les

concepteurs de la campagne ont sans doute voulu opérer un contraste entre des qualités morales et une pratique délictueuse. Mais ce qu'ils disent en réalité, c'est que ce sont ces athlètes-ci, bien jolis et propres, bien moraux et corrects, qui sont inéluctablement conduits à recourir aux produits défendus, à se voiler la face, à devenir des objets d'enquête policière. Lorsque leurs activités sont vouées à devenir un spectacle mondialement diffusé, ils sont acculés à devenir les coupables victimes désignées par leur mise au pilori dissimulatrice. Pour mettre en pratique les qualités même qu'ils sont supposés défendre, ils ne peuvent faire autre chose que les enfreindre.

Éloquente maladresse des publicitaires, terrible aveu des sportifs; et révélation bien cynique, lorsqu'elle vient des grands gestionnaires du monde du sport, juges et parties dans son organisation économique et médiatique.

Jean-Yves Pidoux

PUBLICITÉ

C'est cher, mais qu'est-ce que c'est?

UNE GRANDE SURFACE de la banlieue lausannoise, donc territoire semble-t-il de langue française, inonde régulièrement les boîtes aux lettres de publicités voyantes. Dans la dernière livraison, un des produits est décrit de la manière suivante, nous citons *in extenso*, sans rien ajouter ni retrancher: «EUROPA FACI tuner numérique Viaccess + interface pour système irdeto ou conax ou nagravision ou cryptoworks ou viaccess, décodeur 16:9, MPEG2, 1000 programmes, télétexte par TV, SCPC & MCPC, compatible Diseqc 1.0, 2 scarts, 3 cinch AV, Télécommande.»

On croirait un magnétoscope, mais la photo montre un boîtier avec une ouverture d'allure assez inhabituelle. Peut-être un décodeur universel? En tout cas, ça coûte 899 francs. Pour ce prix-là c'est donné, surtout que la télécommande permet de passer d'«irdeto» à «conax» même avec un «diseqc MCPC» branché sur les «scarts», génial!

ig

Le réveil tardif du CIO

Avec la force sinon de la conviction, du moins de la répétition, les responsables du CIO martèlent: jusqu'ici il y avait des rumeurs, dès que nous avons eu des preuves, nous avons agi. Défense faible car, depuis Atlanta, les rumeurs étaient si fortes et le travail des agences si visible au grand jour que des décisions d'enquête et des mesures correctives et préventives auraient dû être prises depuis longtemps. Il est évident que la structure hiérarchique de l'institution ainsi que le long règne du président encouragent plus la courtoisie que l'esprit critique. Il y a quelque vingt ans, quand s'amorçait la réflexion sur le musée, nous avons suggéré qu'il pouvait être à la fois un lieu de célébration, mémoire des exploits, mais aussi lieu de confrontation critique entre l'idéal olympique et l'évolution du sport médiatisé. Aucun écho, ni auprès des interlocuteurs (Mme Berlioux était encore secrétaire

générale), ni dans la réalisation du De-nantou.

Ce n'est pas seulement la corruption qui a fait trébucher le CIO, mais son aveuglement devant l'évolution du sport. Nous avons toujours donné un exemple le dressage inhumain des gymnastes féminines. Le CIO s'abritait, pour ne pas agir, derrière les Fédérations internationales régissant tel ou tel sport.

Il ne saurait donc suffire d'exclure quelques membres, ni même de réorganiser les structures pour les rendre plus transparentes et mieux contrôlées. Le problème de fond est de savoir si le CIO va suivre l'évolution du sport-spectacle ou s'il va imposer ses règles et ses conditions, concernant le contrôle des entraînements, les âges d'admission aux épreuves, la limitation des disciplines, etc... L'argent corrompeur n'est qu'un des symptômes du mal.

ag

Des lieux communs sont en péril

Des questions, des réponses et de l'équilibrisme.

LA COOPÉRATION SUISSE s'adonne à la provocation et au message paradoxal. Titre de la dernière publication de la DDC (Direction du développement et de la coopération) et de l'OFAEE (Office fédéral des affaires économiques extérieures): «*Si les pauvres sont pauvres, c'est de leur faute!*»

Dans l'intention de contrer quelques lieux communs, les auteurs de la brochure convoquent d'autres arguments que les bons sentiments et la simple éthique. Ils privilégient le dialogue raisonnable, la mise en perspective de la place de la Suisse dans l'ensemble mondial, l'évaluation de nos intérêts à aider des pays en difficulté, la fierté que peuvent ressentir les Suisses devant leurs actions.

«Pour nos vieux, on n'a pas d'argent, mais...»

L'argumentation contre cette ritournelle est pour le moins étrange: le texte insiste sur la dimension mondiale des problèmes actuels – écologie, démographie, criminalité. La solidarité internationale réduira les tensions à l'étranger et diminuera par conséquent l'afflux des réfugiés de régions à risque. Le développement durable et la solidarité bénéficieront à tous.

Mais deux graphiques sont joints, dont l'un montre la faible part que prennent l'aide aux pays de l'Est (1,55%) et l'aide publique au développement (11,8%) dans les dépenses de la Confédération, des cantons et des communes, en comparaison, par exemple, avec celles d'autres secteurs comme la santé (124,85%) ou l'éducation (186,7%). L'autre graphique montre la diminution en cours de la proportion de l'aide publique de la Suisse.

Discours double donc: il importe, «pour nos vieux», que le pays aide des

étrangers; mais l'aide que l'on apporte à ces étrangers va – encore – diminuer.

«L'aide au développement est un puits sans fond...»

Ce chapitre relève que si la pauvreté reste à un niveau intolérable, des progrès importants ont été réalisés durant ces trente dernières années. Illustrations: le taux de mortalité infantile a été divisé par deux et l'espérance de vie moyenne est passée de 46 à 63,6 ans. Les inégalités restent néanmoins considérables (Espérance de vie en Suisse: 78,2 ans; en Indonésie: 64; au Mali: 47). L'argumentation est ici aussi double, mais plus cohérente: pour assurer l'efficacité de son action, la Suisse la concentre sur seize pays en développement et sur dix pays d'Europe orientale. Elle limite son champ d'action à quelques secteurs; l'«utilité» du développement est parallèlement démontrée par un graphique qui met en lumière le lien entre «développement humain» et conflits armés.

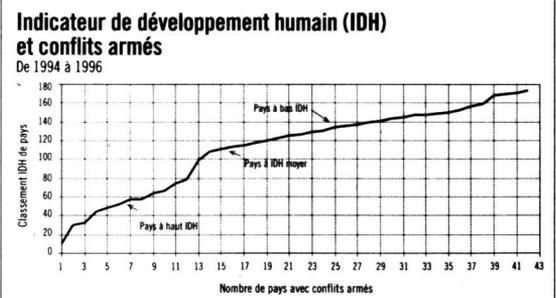
La femme: avenir du monde

Des arguments replacés dans le bon ordre permettent de comprendre que la surpopulation n'est pas la cause de la famine, mais que les coupables sont entre autres le manque d'éducation et la pauvreté. L'éducation et la promotion des femmes – qui représentent le 70% des pauvres – apparaissent comme les moyens privilégiés de faire baisser la natalité. Petit rappel en passant: la pauvreté n'est pas une affaire de choix, elle est due à une absence de moyens: de terre, de formation, de santé, de travail, d'argent.

L'aide est souvent suspectée de prendre le chemin de poches corrompues. Mais la corruption suppose deux acteurs et la lutte contre ce crime doit être internationale. Les pays de l'OCDE commencent à agir dans ce sens de «bonne gouvernance», qui, outre la lutte contre la corruption, subordonne l'aide à l'existence d'un État de droit, à la gestion du secteur public et à la réduction des dépenses militaires exces-

sives. La Suisse, «privilégi[ant] le dialogue [...] et non la rupture de l'engagement», applique avec une diplomatie souple cette subordination. Elle ne se raidit qu'en «cas de violations graves et systématiques des droits humains».

Reste le débat sur «l'ouverture des marchés et la globalisation», qui rendraient, selon certains, «la coopération internationale [...] superflue». L'argumentation de la DDC se meut alors dangereusement sur un fil, tanguant entre une globalisation «chance» ou «risque» pour les plus démunis.



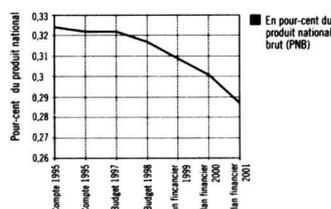
Danger, lorsque des États du Sud laissent au marché des tâches importantes, car la croissance qui s'en suit n'améliore pas nécessairement la condition des plus pauvres. Chance, pour tous les pays et toutes les couches de la population de «nouvelles opportunités», mais risque de ne pas disposer «des mêmes possibilités d'en tirer parti». Les conséquences sont l'augmentation des «écarts de revenus à l'échelon national et international, créant ainsi des tensions sociales et des déséquilibres écologiques.»

La globalisation pourrait être un bienfait, si «un soutien solide» permettait de «faire face à la concurrence mondiale» et de «limiter [ses] effets négatifs». L'aide permettra donc «aux pays concernés de se prendre en charge»... bien qu'elle soit «réduite de manière draconienne au niveau international.»!

Cette brochure est riche en renseignements et le démontage de lieux trop communs est méritoire. Le traditionnel et périlleux exercice qui consiste à rendre compatibles l'économie de marché et la solidarité reste bien peu convaincant. Pourrait-il l'être? cp

«*Si les pauvres sont pauvres, c'est de leur faute!*», Questions et réponses au sujet de la coopération internationale de la Suisse, DDC et OFAEE, 1999.

Aide publique de la Suisse



Lecture publique

À chaque nouvelle ville, une nouvelle carte de lectrice. Impressions de la bibliothèque municipale de Montriond à Lausanne, après deux mois de pratique.

LAUSANNE, 14H25, UN lundi de janvier. Il neige des tatouillards larges comme la main. Le vestiaire de la Bibliothèque municipale de Montriond est presque plein. Habituels «retours» des retours de vacances. Les enfants ont accroché leur anorak aux patères. Ils patientent, le nez levé, le menton important, des albums serrés bien fort sous le bras. S'il devait sentir quelque chose, l'endroit sentirait la craie et le tableau noir, la paroisse et le *Psautier romand*. Deux dames m'invitent à les rejoindre sur la banquette. «J'ai adoré» déclare l'une, en agitant le dernier Delerm du bout de sa fourrure. «Ce Monsieur Spitzweg, c'est mieux que *La gorgée de bière*, non?» «Oh! moi, s'excuse l'autre, je suis «romans historiques». Je viens de découvrir les Christian Jacq sur l'Égypte, passionnant.» Secouant les clochettes de son collier clouté, son cocker l'approuve d'un derrière frétilant. Debout, un baba cool, pull et cheveux de laine non dégraissée, plongé dans le guide du Népal qu'il vient faire prolonger, retient nonchalamment son bâ-tard par le bandana.

On a détesté le Houellebecq...

14h30 précises. Un rideau se lève, une clé chante dans la serrure. Sœur tourière des lieux, sourire en auréole, la bibliothécaire nous ouvre le paradis. Notre visite a l'air de l'enchanter. Ses collègues ne sont pas en reste. On se congratule, on raconte ses réveillons, on se la souhaite bonne et heureuse, on répercute les dernières nouvelles. J'apprends ainsi que Madame Cuénoud va beaucoup mieux, mais qu'elle ne peut pas encore se déplacer. Son estafette du jour préfère recourir aux conseils avertis du personnel, «vous la connaissez, Madame Cuénoud est si difficile!» Les propositions fusent et s'entrecroisent, bientôt ponctuées par les retentissantes exégèses littéraires des critiques amateurs du quartier. Je retiens qu'on a détesté le Houellebecq, mais qu'on se le réserve à tour de bras, pour juger par soi-même.

«Vous les rendez ou vous les prenez?» L'éternelle, l'universelle ques-

tion. Échange certes minimal, mais d'autant plus précieux qu'il risque de disparaître, en ces temps de self-service par ordinateur carte-à-pucivore. «Je les rends, et je fais mon petit tour». Ma réponse est saluée d'un clignement complice. Quand la vertu élit, le vice unit; il n'y a pas plus égalitaire que celui de la lecture.

Bouvier est en voyage, Chatwin a disparu

Je déambule d'allée en travée, mes cinq sens à l'affût des nouveautés à glaner, des «ramenés» à grappiller. Je suis les anges ordonnateurs, dispensateurs et redistributeurs de richesses, je surveille discrètement ces vestales du livre public qui s'affairent et raniment la flamme sans relâche. Occasion de repérer les mal-aimés, les laissés pour compte d'avant les Fêtes, le tome ultime du *Journal* de Julien Green, par exemple, ou cette récente biographie d'Offenbach. Disparue, en revanche, celle de Bruce Chatwin, ses cendres voyageuses happées par les plaines patagones. Vide également, la place de Nicolas Bouvier, parti sans laisser d'autre adresse que le monde, sa silhouette évanouie dans les roseaux d'un couchant japonais. De le savoir en route, jamais rendu, ni lui, ni ses livres, je me mets à rêver. Les palmiers de Ceylan se couchent sous les tornades, les étagères s'écartent, plient, la paroi cède sous le poids de l'azur, je m'accroche aux montants métalliques. J'entends loin, très loin, les adieux criards de la classe enfantine, ceux, reconnaissants, des emprunteurs pressés, quelques rires adolescents étouffés dans des mouffes, puis, plus rien. Les volumes retrouvent leurs marques. Il est 15 heures. Un silence souffle, doux et fragile, entre les pages.

Moment béni. Un coup d'œil au fond du local. Personne aux journaux, pas même le vieux ronchon qui monopolise les quotidiens, crayon à la main. Clochard lettré, ancien correcteur? Ses regards sont chiches et hargneux.. Mais je lui reconnais des excuses. Impossible, ici, de s'isoler sans paraître impoli. Montriond n'a pas de salle de

lecture, juste deux tables, quelques chaises et, le long de la verrière, un comptoir encombré de cartons de bandes dessinées.

Brève revue de presse avant la vague des «quatre heures» écoliers. Le déficit de la Confédération est revu à la baisse, et les F/A 18 coûteront 200 millions de francs de moins que prévu; 200 millions, mon colonel, combien de bibliothèques?

Collisions, collusions et nauusées

Cap sur le tourniquet des périodiques. Une mine d'or, scories comprises. Les publications s'y épellent de haut en bas et de A à Z dans leurs alvéoles de plastique. Les collisions sont risquées, les collusions forcées: l'indiscipline des lecteurs incite à des débauches de mixité. Ce lundi-là, *La Nation*, monument d'ordre et de tradition vaudoise, fleurète éhontément avec le numéro 2 de *Résistance*, voix du POP et de la gauche en mouvement, tandis que *Bible info* drague ouvertement *Le Libre penseur*, laïque et indépendant, sous le nez de *J'achète mieux*, bréviaire des consommateurs avisés, lequel, vilainement harcelé par *Patrons*, organe du Centre patronal de Lausanne, est en train de céder aux avances d'un OVNI *Présence* politiquement non catalogué. Seul dans sa niche, *DP* est sérieux comme un pape. Je passe. L'éventail offert est large. Le choix des titres est à l'image de la démocratie: de censure, délibérément point ou si peu. Ma bibliothèque est publique, ses usagers, des citoyens libres, responsables et supposés capables de discernement. Merci. Sans cette ouverture, je n'aurais jamais marché dans *Le Pamphlet*, cet ORI (objet rampant identifié) d'extrême-droite qui fume bénévolement les plates-bandes de l'antisémitisme depuis plus de vingt-huit ans. Et celui-là, il faut vraiment le voir pour y croire. À le lire, une nauusée me monte et s'installe, tenace. Un antidote s'impose. Par chance, les rayons en regorgent.

– Le Gustave Roud, Madame, vous le prenez ou vous le rendez?

Anne Rivier